

# Rail plus

Information Communication C.E. Cheminots PACA



Fête CE - CCGPF



Les voiles de la Paix



Rail Plus N° 119

Juillet 2016





## Sommaire

<b>Chronique 30 ans du CE :</b>	<b>p.4 à 7</b>
<b>Structure Conjointe Territoriale : Accord de gestion CE et CCGPF, où en sommes-nous ?</b>	<b>p.8 et 9</b>
<b>Social :</b>	
<b>L'Action Sociale à la SNCF</b>	<b>p.10 et 11</b>
<b>Activités :</b>	
<b>Photos Fête CE-CCGPF</b>	<b>p.12 et 13</b>
<b>Événements :</b>	
<b>La Paix</b>	<b>p.14</b>
<b>Marseille 2017 : capitale européenne du Sport</b>	<b>p.15</b>
<b>En direct des associations :</b>	
<b>Challenge pétanque</b>	<b>p.16</b>
<b>Brèves :</b>	<b>p.17</b>
<b>Rencontre avec des auteurs de BD Le prix du 2<sup>nd</sup> roman</b>	
<b>Envie de lire... :</b>	<b>p.18</b>



## Edito

### En découdre malgré la décousue...

Depuis la loi du 4 août 2014 et sa déclinaison à la SNCF, bien de l'eau a coulé sous les ponts...

Au-delà du drame des inondations dont les cheminots en lutte seraient responsables, c'est bien l'évolution de l'entreprise, du service public ferroviaire, des conditions sociales des cheminots, qui étaient en jeu dès lors.

En effet, cette loi impose une nouvelle reconfiguration de la SNCF en 3 EPIC, créations de CE nationaux par métiers au détriment des CER. Elle annonçait aussi l'ouverture de négociations sur les ASC avant le 31 décembre 2015, ainsi que sur un décret socle, sur la Convention Collective Nationale et sur un accord d'entreprise en remplacement du RH077. Ce dernier actera une évolution majeure sur le devenir de la SNCF car pour la première fois de son histoire, nous nous trouvons dans le même cadre que les entreprises ordinaires. Autant dire que les élus du CE des Cheminots PACA avaient raison de dénoncer la mise en concurrence généralisée et imminente du transport ferroviaire !!!

De plus, la loi travail s'appliquera donc à l'entreprise SNCF, laissant la porte ouverte au chantage et autre injustice sociale.

Les organisations syndicales avaient proposé en début de processus de négociation une plateforme revendicative commune en faveur de la CCN laissant espérer une unité large dans la mise en action du rapport de force.

Mais voilà la décousue... Certains négocient sans rapport de force, d'autres agitent drapeaux et chiffres rouges, quand l'OS majoritaire proposait de créer une mobilisation sur la durée des négociations (1<sup>er</sup> semestre 2016). Rien de très coordonné au profit de la volonté patronale, au détriment des conditions spécifiques des cheminots à statut et appuyant le dumping social prôné...

Les cheminots en lutte ont pesé sur ces stratégies malgré l'abandon de certaines OS et malgré la mascarade d'autres.

Peut-être aurions-nous pu espérer gagner un décret socle à la hauteur des enjeux si nous avions pu obtenir une CCN de haut niveau, tout en améliorant le RH077 à travers l'accord d'entreprise après de nombreux jours de grève dans le contexte interpro contre la loi « travail ».

Si le niveau revendicatif n'est pas atteint, il reste tout de même à saluer l'engagement déterminé des cheminots afin « d'Exister » encore demain...

Les luttes doivent nous redonner la dimension de salariés au service de la réponse aux besoins et à l'intérêt général.

À bon entendeur !

**Par Francisco Murillo**  
Secrétaire du CE des Cheminots PACA



# 30 ans du CE

## [La chronique]



### **OUI ! GRÂCE AU CE...**

**DES MILLIERS ET DES MILLIERS D'ENFANTS DE CHEMINOTS ONT PU PARTIR EN VACANCES, DÉCOUVRIR DES ACTIVITÉS ET DES LIEUX MAGIQUES...**

### **LES ACTIVITÉS SOCIALES ÉTAIENT EXCLUSIVEMENT DANS LES CITÉS !**

Au milieu des années 90, face aux mutations sociales qui touchaient les cheminots et l'entreprise, les élus du CE ont dû réorganiser en profondeur le secteur enfance ainsi que l'ensemble des activités proposées aux cheminots.

Héritées de la SNCF, les activités enfances étaient essentiellement accessibles aux enfants habitant dans les cités SNCF pourvus de Centres de Loisirs Sans Hébergements (CLSH), c'est-à-dire uniquement aux cheminots des quartiers de Marseille-Blancarde et de St-Barthélémy, Miramas, Avignon et Veynes. Plus largement, depuis la création des cités SNCF, les œuvres sociales organisées alors par la Direction SNCF (bibliothèques, stade, CLSH, etc.) étaient accessibles aux seules familles habitant dans les cités cheminotes.

Cela a correspondu un temps aux besoins des agents, mais par la suite la corporation des cheminots a évolué très fortement !

### **AVEC L'EMBAUCHE DE JEUNES, DES CHANGEMENTS DE PRATIQUES, LES CITÉS SNCF QUI SE VIDENT...**

Avec « les embauches Fiterman » (1981 / 1983), la corporation des cheminots avait rajeunie, les jeunes étaient beaucoup plus nombreux, ils se mariaient, faisaient des enfants, avaient d'autres pratiques sociales et exprimaient des besoins nouveaux.

Durant la décennie 90, bien avant la « crise du logement », les logements SNCF étaient beaucoup moins demandés, les cités SNCF avaient tendance à se vider (en particulier celles situées dans les quartiers populaires comme les quartiers nord de Marseille et d'Avignon). Un peu moins de la moitié des cheminots étaient propriétaires (très souvent en dehors des grandes villes), un quart étaient locataires dans le privé, l'autre quart dans les cités SNCF.

Et ainsi, les enfants de cheminots allaient dans les centres de loisirs, dans le club de foot de leur quartier ou de leur ville !

Le CE consacrait beaucoup, mais vraiment beaucoup d'argent pour des CLSH, pour au final, des activités qui voyaient leurs fréquentations péricliter ! Quelques dizaines d'enfants participaient aux activités pour un potentiel de plus de 10 000 enfants, sans parler des profondes inégalités territoriales : les cheminots des Alpes Maritimes, des Alpes, du Var ou des Bouches du Rhône n'avaient pas, dans les faits, accès aux activités enfance / jeunesse.



Les élus du CE ont dû donc réorienter en profondeur, parfois dans la douleur, les activités CE. Pour cela, il a fallu :

**1)** « Sortir » des cités avec la fermeture des CLSH et des bibliothèques de cités pour s'installer sur le lieu de travail des cheminots, rentrer dans l'entreprise et y proposer des activités (création des antennes CE, des médiathèques, des bibliobus, de salles de sport...).

**2)** Permettre à tous les cheminots la région PACA, quel que soit le lieu d'habitation ou de travail (zones diffuses), d'avoir accès aux activités enfance. À cet effet, nous avons créé le « **programme régional des activités enfance** », nous avons proposé tout au long de l'année, en particulier lors des vacances scolaires, de très nombreux séjours à thème. Ce fut un véritable succès, dès les premiers séjours vacances **des enfants, qui jusque-là, ne participaient jamais à nos activités ont pu partir en vacances avec le CE** pour faire, par exemple, du ski ou du cheval.

Au fil du temps, les activités proposées aux enfants de cheminots se sont étoffées, se sont diversifiées et ont gagné en qualité.

Oui, nous pouvons le dire sans rougir, le CE des Cheminots a permis à des milliers et des milliers d'enfants de cheminots de partir en vacances, de pouvoir accéder à des activités de découvertes "onéreuses" (ski, voile, visites de capitales européennes, séjourner en Afrique du Sud et au Mali...). Oui, il faut se le dire, sans l'intervention du CE, la très grande majorité des familles de cheminots n'auraient jamais eu les moyens financiers d'offrir de tels séjours à leurs enfants !

Aujourd'hui, lorsque l'on écoute les médias, certains partis politiques, ou la Direction SNCF, ou encore certaines organisations syndicales, ces valeurs (qui sont très loin de la conception de distribution de chèques-vacances) et nos CE régionaux n'auraient plus lieu d'être ! **Les cheminots et leurs familles auraient, au final, beaucoup à perdre en les écoutant.**



Même si leurs moyens financiers sont en baisse, les CE ont été et restent « un outil formidable » pour répondre aux besoins sociaux des familles cheminotes. En complément de l'école et de la famille, les activités organisées par les CE SNCF et le CCE (devenu CCGPF) contribuent à l'émancipation de leurs enfants !

Elles permettent au plus grand nombre d'enfants de partir en vacances, de pratiquer des activités nouvelles, de découvrir le monde, de s'émanciper un peu plus, de s'initier à la Solidarité, à la différence, aux droits de l'Enfant, à l'Humanisme, à la Paix, etc. **Depuis 30 ans, c'est un choix que les différentes générations d'élus du CE ont porté et continue à développer.**

De plus, alors que la SNCF s'éclate, se divise chaque jour un peu plus en différents EPIC, en activités, en produits, **notre conception des CE a le mérite de considérer tous les cheminots à égalité, à égalité de traitement**, faisant partie d'une même et seule Entreprise, la SNCF, et comme disaient les plus anciens :

**« faisant partie de la même Famille ! »**

**Marcel ALMERO**  
Secrétaire du CE des Cheminots  
De 1996 à 2003.

# 30 ans du CE

## [La chronique]

### L'HISTOIRE DES CHEMINOTS DES VOIX DE LA MÉMOIRE AUX VOIES DE L'AVENIR 1830-2001

L'aventure de « Cheminots en Provence, Des voix de la mémoire aux voies de l'avenir », débute en 1998 lorsque les élus du Comité d'Établissement des Cheminots PACA décident d'entreprendre un projet culturel autour de la mémoire du chemin de fer et des cheminots en région PACA.

Dès 1986, les élus du CE PACA ont souhaité développer une politique culturelle offensive et originale. Les bibliothèques plus nombreuses, la création des bibliobus, sont autant de témoignages de la volonté des élus de promouvoir la culture dans l'entreprise.

De même, des résidences de créateurs (écrivains, musiciens, photographes, plasticiens, comédiens), sont organisées dans l'entreprise, pour mettre en relation et en dialogue le monde de la création et le monde du travail.

C'est ainsi que le projet du livre « **CHEMINOTS EN PROVENCE, DES VOIX DE LA MÉMOIRE AUX VOIES DE L'AVENIR** » s'est concrétisé autour d'un travail de recherches et de la mémoire du chemin de fer et des cheminots en région PACA.

L'idée des élus du CE, était de s'appuyer sur l'histoire sociale des hommes et des femmes qui ont fait ou vécu l'histoire des chemins de fer sur notre région, des origines jusqu'à l'arrivée du TGV sur Marseille en juin 2001.

La mise en service du TGV Méditerranée en juin 2001 constitue un important événement pour l'entreprise SNCF et pour les cheminots.

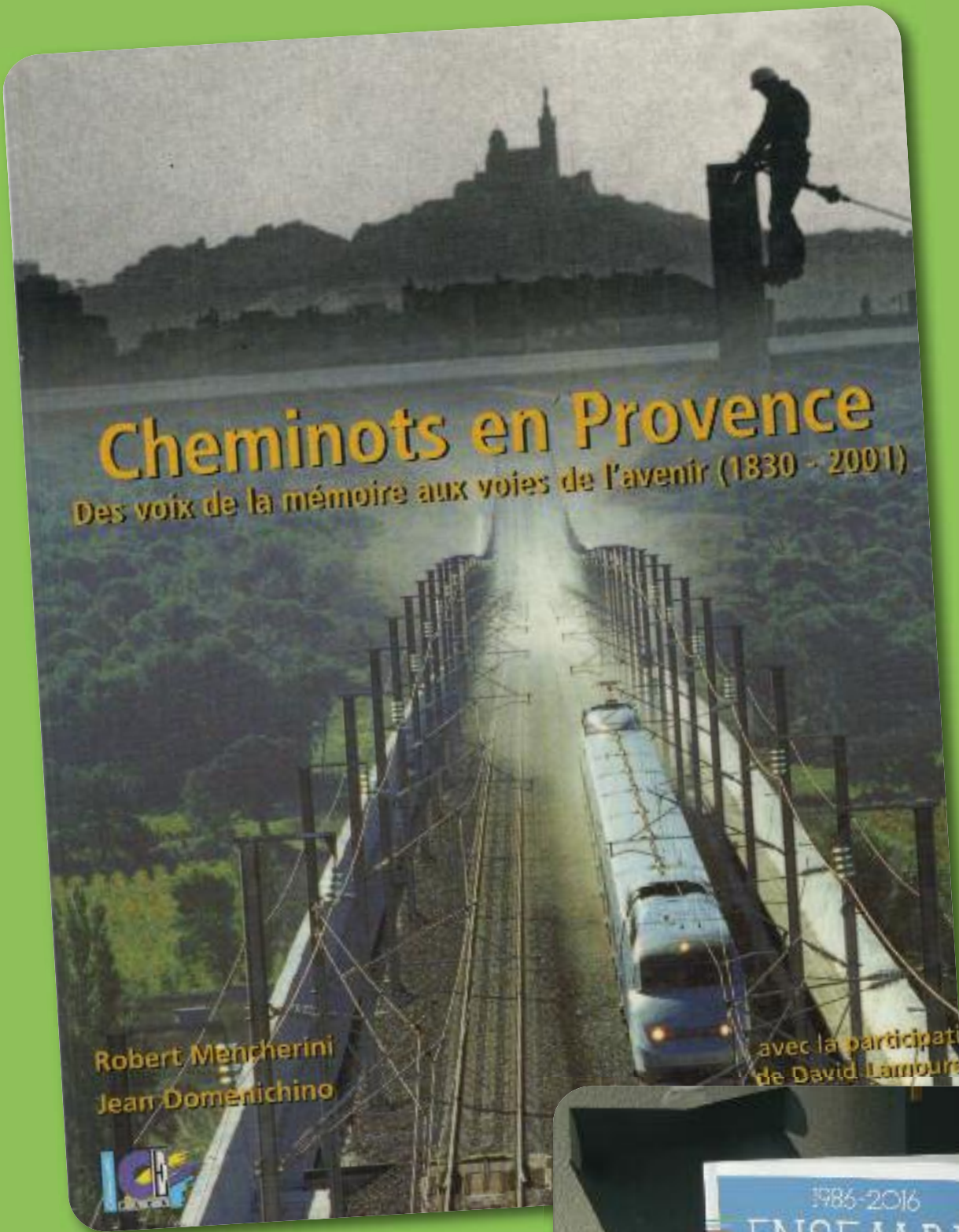
Tandis que la Direction SNCF aborde cet événement sous un angle technique, le CE se positionne sur le champ de l'humain et de l'expérience des hommes et femmes de l'entreprise comme vecteur de progrès, en soulignant le lien entre histoire technique de la SNCF et la dimension humaine et sociale.

En 1999, un comité de pilotage est créé pour veiller à la cohérence du projet et en fixer ses grandes étapes. Ce comité est composé de **Robert Mencherini**, professeur des Universités à l'IUFM d'Aix-Marseille (chercheur au CNRS), de **Jean Domenichino**, Maître de conférence à l'université d'Aix-Marseille, de **Geneviève Motte** (élue C.E, responsable de la culture), de **Pierre Vallorani** (de l'Institut d'Histoire Sociale de la Fédération CGT des Cheminots), de **Claude Goulois** (responsable culturel du CE), de **Sylvie Collorec** (documentaliste).

Tout au long de ce projet ambitieux, le CE a été animé par la volonté de situer les hommes au centre de l'histoire des chemins de fer sur notre région. Les cheminots actifs et retraités de PACA et les bibliothécaires du CE ont été associés activement au travail de recherche, au travers des groupes de travail organisés sur les antennes du CE. Ont été associés également des étudiants en histoire, des archivistes, des syndicalistes, des associations.

Le livre a été offert aux 10. 000 cheminots de la région PACA.

**Geneviève MOTTE**  
Secrétaire du CE des Cheminots  
De 2003 à 2006



## Accord de gestion CE et CCGPF : où en sommes-nous ?

*La création de nouveaux CE nationaux impactent en nombre de cheminots, les CER, et par conséquent, la dotation attribuée modifie la donne en matière de rattachement des cheminots aux CE en région, redistribue leur nombre sur chaque périmètre local et donc le montant de la dotation attribuée aux CE.*

### Petit retour en arrière

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2016, la SNCF n'existe plus. C'est une des résultantes de la mise en place de la loi du 4 août 2014 portant réforme du ferroviaire.

Par conséquent, vous êtes salariés soit de l'**ÉPIC de Tête**, soit de l'**ÉPIC Réseau**, soit de l'**ÉPIC Mobilités** et donc, chacun d'entre vous est rattaché à un Comité d'Établissement respectif. Ajoutons à cela, que ces 3 ÉPIC constituent, le GPF (Groupe Public Ferroviaire).

Ce contexte inédit et la création de nouveaux CE nationaux **rendent illisible pour les cheminots le fonctionnement et la gestion des Activités Sociales, Culturelles et Sportives.**

### Un accord de gestion offensif

L'accord collectif sur les modalités de gestion des ASC au sein du GPF, signé en décembre 2015 par l'ensemble des OS représentatives (à l'exception de la CFDT) et l'Entreprise, est très positif car il rassemble tous les salariés des 3 EPIC, leur famille, les personnels du CCGPF et des CER, ainsi que les retraités.

Il réaffirme l'égalité de traitement de tous les cheminots au niveau national.

### Une période transitoire

Cet accord a permis d'obtenir une neutralisation des effets de transfert de personnels pour le reversement de la contribution aux ASC jusqu'au 30 juin 2016. Le versement du budget AEP (Activité Économique et Professionnelle), quant à lui, est versé depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2016, à partir du nouveau périmètre.

### Du CCE au CCGPF

Le CCE devient le CCGPF (Comité Central du Groupe Public Ferroviaire). Il a toujours à sa charge la gestion des ASC nationales.

Il continue d'agir en tant que mandataire de l'ensemble des CE, en percevant le reversement du 34,10 % de leur contribution financière.

Auparavant, certains CE/CER refusaient de s'acquiescer de la totalité de ce reversement.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2016 et l'accord de gestion mutualisé, cela n'est plus possible.

Chacun a obligation de financer le CCGPF, et assurer ainsi sa pérennité.

### Structure Conjointe Territoriale : Outil de Mutualisation !

Au-delà de la période transitoire, les modalités de gestion des ASC de proximité seront interdépendantes des décisions issues des choix effectués par les représentants du personnel des différents CE nationaux.

Et pour permettre la mutualisation budgétaire entre les CER Mobilités et les CE Nationaux, une Structure Conjointe Territoriale est créée dans chaque région où demeure un CER.

Celle-ci a pour but d'identifier le budget nécessaire à la réalisation des activités en proximité sur le territoire régional, et de valider la contribution nécessaire de chaque CE, au prorata du nombre de cheminots présents sur le périmètre.

### Le budget mutualisé des ASC en PACA : approuvé !!!

La SCT s'est réunie le 18 avril 2016, à l'initiative de son Président, **Francisco Murillo**, Secrétaire du CE PACA. L'ensemble des délégations représentant les CE Nationaux étaient présents, excepté SUD-RAIL, pour le CE FRET.





Lors de cette première réunion, les délégations avaient à se prononcer sur le budget mutualisé des ASC, sur la répartition par CE respectifs, et sur les modalités de versement.

Après des échanges constructifs, à partir des positions de chaque Organisation Syndicale, le Président a soumis au vote les 3 délibérations à l'ordre du jour, et celles-ci ont été adoptées.

Cette commission ne s'imposant pas au CE Nationaux, chacun devra voter en séance plénière l'adhésion globale ou pas au projet de budget mutualisé des ASC.

Les Élu(e)s du CER Mobilités PACA continueront à être force de propositions afin de toujours offrir des activités de proximité à tous les cheminots, quel que soit leur ÉPIC !!!

Et nous pensons bien que les Élu(e)s des autres CE, quelle que soit leur étiquette syndicale auront à cœur d'assumer la signature qu'ils ont apposé à l'Accord d'Entreprise, en respectant son contenu.

Il en va ainsi de l'avenir des cheminots de l'ÉPIC de TETE, de SNCF RÉSEAU, de GARES & CONNEXIONS et de FRET SNCF, travaillant sur le périmètre du CER Mobilités PACA..., qui selon les décisions de leurs Élu(e)s, pourront ou non continuer à participer aux Activités proposées par les Élu(e)s du CER Mobilités PACA.



**Serge CAYOL**  
Secrétaire-Adjoint  
du CE des Cheminots PACA

## Structure Conjointe Territoriale de la Région PACA

**La composition de chaque délégation est constituée en fonction des résultats obtenus lors des dernières élections sur le périmètre du CE concerné.**

<b>CE Nationaux Réseaux</b>	2534 Agents
CE Maint/Travaux : 2 CGT, 1 UNSA,	1487 Agents
CE Circulation : 2 CGT, 1 UNSA,	713 Agents
CE Ing/Projets : 3 UNSA,	235 Agents
CE Siège Réseaux : 2 CFDT, 1 UNSA,	99 Agents

<b>CER Mobilités PACA</b>	4572 Agents
4 Représentants	
Le Secrétaire (CGT) Président de la SCT	
2 Représentants CGT	
1 Représentant UNSA	

<b>CE Nationaux Mobilités</b>	605 Agents
CE Fret : 1 CGT, 1 UNSA, 1 SUD	476 Agents
CE G&Connexions : 3 UNSA	113 Agents
CE Siège Mobilités : 2 UNSA, 1 CFDT	16 Agents

<b>CE National EPIC SNCF</b>	1271 Agents
1 Représentants CGT, 2 Représentants UNSA	

### Réunie le 18 Avril 2016, la SCT s'est prononcée sur :

Délibération N°1 → Budget Total Activités Mutualisées  
Pour : 8519 (CGT) Contre : 0 Abstention : 463 (UNSA, CFDT)

Délibération N°2 → Ventilation du Budget par CE  
Pour : 8519 (CGT) Contre : 0 Abstention : 463 (UNSA, CFDT)

Délibération N°3 → Périodicité des versements par CE  
Pour : 8519 (CGT) Contre : 0 Abstention : 463 (UNSA, CFDT)

Les 3 délibérations ont été adoptées, et transmises aux CE Nationaux, pour être soumise aux votes des Élu(e)s.

Le positionnement de chaque CE National, en approuvant ou non la mutualisation, aura des conséquences pour les cheminots.



**Les cheminots présents sur la Région PACA et dont le CE National ferait le choix de ne pas reverser sa participation aux ASC, ne pourront plus avoir accès aux différentes activités de proximités (sorties, séjours, colonies...), ni aux différentes structures (antennes, bibliothèques, restaurants...).**



# Action Sociale

## L'Action Sociale SNCF !!!

### C'est quoi ça ???

Au 1<sup>er</sup> janvier 1983, la SNCF devient EPIC, et l'article 23 de la LOTI lui fait obligation de créer des Comités d'Entreprise.

Le 18 novembre 1985, les difficiles négociations menées sur la base du rapport Pirot, aboutissent à un accord entre direction et OS pour le transfert des activités sociales au 1<sup>er</sup> janvier 1986 aux 35 CE (à la demande de certaines OS, les 327 CE ont été annulés par le Conseil d'État et remplacés par 35 CE). Le rapport Pirot a déterminé les activités qui relevaient de la compétence du FASS et celles qui relevaient des CE et chiffré la répartition de la contribution budgétaire versée par la SNCF et égale à 3 % de la MSI.

1,725 % pour les activités transférées au CE/CCE et 1,275% pour les activités non transférées au FASS.

En 1986, un accord entre la direction et les OS crée une Commission du Fonds d'Action Sanitaire et Sociale (CO.F.A.S.S) qui donne un droit de regard sur l'utilisation du FASS... Mais la direction SNCF en garde la gestion.

Aujourd'hui, le Fonds d'Action Social (FASS), tout en étant géré par l'entreprise, est la propriété des cheminots, à partir du salaire socialisé.

Le FASS (1,1% depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2015 de la masse salariale imposable) doit permettre à chaque cheminot du GPF de l'aider dans les moments dits difficiles de la vie.





### Le FASS représente :

- Plus de 780 cheminots, travailleurs sociaux, secrétaires, éducateurs, personnels médicaux, etc.
- Plus de 100 CAS (Centre d'Action Sociale), des COS (Centre d'Orientation Scolaire), des CMPP (Centre Médicaux Psycho Pédagogique), des centres « Prim'enfance »
- Un budget de plus de 70 millions € par an
- 4 établissements d'hébergements pour personnes âgées dépendantes (EHPAD)
- 2 établissements d'accueil temporaire (EHST)
- 5 établissements d'accueil pour enfants (EAE)
- Près de 20 millions de prestations servies
- Un report à nouveau (réserve du FASS) de près de 30 millions d'euros

Voilà aujourd'hui comment les représentants des cheminots voient l'avenir du FASS :

***Quelque soit le lieu sur le territoire, un cheminot ou sa famille doit avoir accès aux prestations de l'action sociale.***

Le Fonds d'Action Sociale est une aide complémentaire qui peut être attribuée en plus des droits qui sont desservis par la CPRP et l'Entreprise.

La SNCF gère aujourd'hui le Fonds d'Action Sociale. La COFASS (Commission de Fonds d'Action Sociale) n'est qu'une commission d'information. Elle doit devenir une réelle commission décisionnaire.

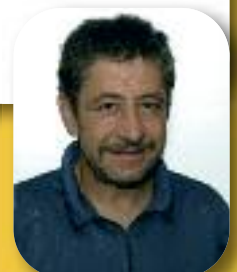
Le Fonds d'Action Sociale ne doit en aucun cas se substituer aux devoirs de l'entreprise.

Le Fonds d'Action Sociale du GPF est basé sur l'accompagnement, son rôle doit être renforcé.

Notre Fonds d'Action Sociale doit aider le cheminot en cas de difficultés dans l'environnement du travail, mais il doit rester indépendant et ne pas servir à accompagner les évolutions de l'entreprise.

La connaissance par tous les cheminots du Fonds d'Action Sociale est un droit, comme tous les éléments qui font son statut.

**André LIMINANA**  
Représentant Salarié de la COFASS



# Fête CE - CCGPF Hendaye





# Événement

**DIMANCHE 25 SEPTEMBRE  
À 10 H - MAIRIE DE MARSEILLE**

De La Ciotat à Port de Bouc, en passant par Marseille...

...du Frioul à l'Estaque, en passant par la Pointe Rouge et le Vieux port...

**Les couleurs de la PAIX vont naviguer en Méditerranée le dimanche 25 Septembre**

**La PAIX** dans le monde est la seule réelle solution à un carnage humain dont la France en est un des principaux responsables. La France est engagée dans plusieurs conflits armés dans le monde et elle est le cinquième vendeur d'armes au niveau international.

**La PAIX** sociale est également un objectif à atteindre, pour que les salariés puissent vivre ensemble sans aucune pression du patronat et sans aucun dumping social entre travailleurs.

**Pour cette nouvelle édition, les étendards de la PAIX vont flotter haut pour appeler les citoyens à se rassembler autour de cette valeur universelle qui est la seule garante de notre vivre ensemble.**

Retrouvons nous autour du **Don du Vent** devant le perron de la Mairie centrale de Marseille pour une navigation dans la rade, autour du **MUCEM** à 10 heures.

En fin de matinée sera organisée une animation à l'**Estaque Espace Mistral** autour de 54 dessinateurs et caricaturistes qui croqueront l'actualité et les passants au gré de leurs crayons !

**Venez nombreux !**



**Gilles CIANTAR**  
Président des Activités Sociales,  
Culturelles et Sportives



# Événement

## MARSEILLE 2017 : CAPITALE EUROPÉENNE DU SPORT

Après avoir été désigné **Capitale Européenne de la Culture en 2013**, Marseille a été officiellement choisie **CAPITALE EUROPÉENNE DU SPORT EN 2017**, le 17 novembre 2014 par l'**Association des Capitales Européennes du Sport (ACES)**.

L'ACES remet chaque année les reconnaissances européennes de « Capitale », « Ville » et « Commune » du sport. Ces reconnaissances sont remises aux villes respectant l'éthique et le rôle du sport dans l'amélioration de la qualité de vie, de la santé physique et psychologique et de son intégration dans les diverses catégories sociales.

L'ACES est une association reconnue par le **Livre Blanc du Sport** et œuvre donc à la reconnaissance des engagements en terme de sport sur les territoires européens.

Doit-on y voir là, une volonté des pouvoirs publics de promouvoir davantage la culture sportive à partir de valeurs saines et émancipatrices, avec comme objectif, la fin du sport "**Business**" ?

Pourtant, à regarder de plus près, Marseille rime le plus souvent avec OM, Cercle des Nageurs ou Vélo Club La Pomme, tout comme la Région PACA, avec RC Toulon, OGC Nice, Rapaces de Gap, les Diables Rouges de Briançon, etc.

*Concrètement pour les habitants, les salariés, les cheminots de la Région PACA, que peut apporter un tel label ?*

*Pouvoirs Publics et Directions d'Entreprise, auront-ils cette volonté de promouvoir davantage la culture sportive, comme un véritable facteur de cohésion sociale ?*



union sportive  
des cheminots  
de France

### Va-t-on assister à une "révolution sportive" ?

Nos clubs sportifs et leurs sections auront à cœur de mettre en avant, tout au long de l'année 2017, l'ensemble des disciplines dans un esprit de compétition, mais aussi en sport loisir et corporatif, fidèles à leurs racines de sport populaire à la portée de tous, dans les installations sportives qui constituent le patrimoine cheminot.

Une chose est sûre, 2017 sera pour le CE PACA et ses 12 clubs sportifs, une année de défis sportifs rassembleurs, autour de valeurs communes et universelles et du vivre en ensemble.

**Par Serge CAYOL**  
Secrétaire Adjoint du CE des Cheminots PACA



## EN DIRECT DES ASSOCIATIONS

### CHALLENGE PÉTANQUE

Lors du récent **Challenge Sud Est Méditerranée de l'Union Sportive des Cheminots de France** (Challenge SEM USCF) des 27/28 mai 2016 à ST-MANDRIER (83), trois équipes (**OLIVERO / GRECO / DIAZ ; MALPAS / BOURRET / SANTI et BARRIAL / MOUT / SCARPINATO**) représentaient Marseille, une de ces équipes étant championne de France en titre.

Sous les couleurs du CE des Cheminots PACA, elles n'ont pu obtenir leurs billets pour

le futur championnat de France qui aura lieu du 15 au 17 septembre au Verdon-sur-Mer (33).

Deux des trois équipes ont perdu contre les futurs vainqueurs et une n'a pas réussi à sortir des poules mais ces 3 équipes ont porté haut les couleurs de notre CER et comptent bien faire mieux l'année prochaine !

*Par Richard BARRIAL*

**Membre élu représentant des Clubs de la région PACA**





# Brèves

## Rencontre avec deux auteurs de bande dessinée

Lundi 23 mai le CER PACA a invité au restaurant d'entreprise de Guibal, **Majid Bâ** et **Pierre Fouillet**, les sympathiques et chaleureux auteurs de « **Magic-Majid, la sardine du cannibale** ».

Cette bande dessinée a fait partie du prix de la BD historique et sociale de 2015. Ce prix est organisé par 6 comités d'entreprises.

Majid Bâ y raconte son arrivée à Paris et ses petits boulots pour tenter de survivre sans papiers... Pierre Fouillet s'est inspiré du roman que Majid Bâ a écrit sur son histoire pour créer de merveilleux dessins très expressifs.

L'association chaleureuse de ces deux personnalités s'est ressentie hier au contact des cheminots venus les rencontrer et faire dédicacer leurs ouvrages.

Les cheminots présents ont pu très facilement dialoguer et échanger avec ces deux auteurs dans une grande convivialité.



## Un autre Prix Cheminot Le prix du 2<sup>nd</sup> roman, organisé par le CCGPF, afin de promouvoir un auteur francophone à travers son deuxième roman.

Des cheminots du CER PACA se sont également réunis, pour choisir parmi les cinq livres proposés, celui qui avait leur préférence.

- En 2015, Pauline Dreyfus pour : **Ce sont des choses qui arrivent.**
- En 2014, Léonor de Récondo pour : **Pietra Viva.**
- En 2013, Hélène Gesten pour : **La part du feu.**

## Envie de Lire...

### Prix de la BD historique et sociale 2016.

Comme chaque année, **Le CER PACA**, se joint à d'autres Comités d'entreprises cheminots pour organiser le prix de la BD historique et sociale.

Cinq bandes dessinées sont en compétition, ils sont à votre disposition dans vos médiathèques, **vous pouvez les lire jusqu'à début octobre et voter jusqu'au 7 octobre** avec une note de 1 à 10 pour chacune des BD.

Le trophée gagnant sera remis à Paris, au cirque Fratellini, le samedi 19 novembre 2016 en soirée, après une journée de rencontre avec les auteurs (illustrateurs et scénaristes), des ateliers de dessins de planches de bandes dessinées pour adultes et enfants.

Tous les renseignements au sujet des BD, des modalités de vote et du séjour à Paris vous seront expliqués dans vos espaces-médiathèques. Des fascicules de vote, à cette occasion vont être remis.

#### Les prix déjà décernés par les cheminots :

en 2015, *Irmina* de Barbara Yelin ; en 2014, *Tsunami* de Stéphane Piatzsek et Jean-Denis Pendax ; en 2013, *Le train des orphelins* de Philippe Charlot et Xavier Fourquemin (disponibles dans les médiathèques du CE PACA).

#### Présentation des 5 bandes dessinées

##### Berlin 2.0

de Matilde Ramadier et d'Alberto Madrigal.

En 2011, Margaux, 23 ans, part à Berlin pour débiter sa carrière dans le domaine de la culture. Épuisée par l'atmosphère étouffante de Paris, elle mise ses espoirs dans la capitale allemande, jugée plus conviviale, créative et vivante. Après des mois de liberté insouciance, elle se confronte à la dure réalité du travail dans une société gagnée par le néolibéralisme.



##### Les esclaves oubliés de Tromelin de Sylvain Savoia.

D'après les recherches menées par Max Guérout (GRAN), Thomas Romon (INRAP) et leur équipe. En 1761, suite au naufrage d'un navire de la Compagnie des Indes, 80 esclaves sont abandonnés sur une île de l'océan Indien. Huit survivants (sept femmes et un enfant) sont sauvés quinze ans plus tard par le chevalier de Tromelin. Dénoncée par Condorcet, cette histoire



tragique a permis de faire avancer la cause des anti-esclavagistes. Avec un dossier sur les campagnes de fouilles...

##### Le grand A : il mange 195 jours de votre vie de Xavier Bétaucourt et Jean-Luc Loyer.

Cette BD se présente comme un reportage sur le grand A, un hypermarché installé à Hénin-Beaumont. Les auteurs interrogent son personnel, sa direction et ses clients ainsi que les commerçants délaissés du centre-ville pour examiner les conséquences sociales et économiques de l'installation du centre commercial dans les années 1970.

##### Love story à l'iranienne de Jeanne Deuxard et Deloupy.

En 2009, le gouvernement iranien a organisé la stricte séparation des hommes et des femmes dans l'espace public et interdit les rencontres entre hommes et femmes n'ayant pas de relation familiale. Cette BD propose un état des lieux de la jeunesse iranienne contrariée par ce régime totalitaire.

##### Communardes ! L'aristocrate fantôme de Wilfrid Lupano.

Paris, 1871. Elisabeth Dmitrieff, jeune aristocrate russe envoyée par Karl Marx pour le renseigner sur la Commune, préside l'Union des femmes pour la défense de Paris.

Sa beauté, sa verve, sa passion suscitent l'intérêt des hommes, jusque-là peu sensibles aux revendications des autres insurgées – Louise Michel en tête.

Plus dur que le 1<sup>er</sup> volume, car bien plus centré sur les combats et enjeux politiques, "L'aristocrate fantôme" fait la part belle aux combats des femmes pour faire valoir leurs droits (du droit de vote à celui de combattre sur les barricades).

Une B.D. qui fait revivre la semaine sanglante de façon intense et accessible, mais un peu courte.





Membre Union  
**viamut**

**Ma santé bucco-  
dentaire avec  
Mutuelle Entrain**



**Prendre soin de mes dents,  
c'est garder mon sourire pour la vie !**

**Campagne de Sensibilisation  
à l'hygiène Bucco-dentaire**

**Expo, Jeux, cadeaux...**

Venez nous rencontrer dans vos restaurants d'entreprise  
du CER Cheminots PACA.

Pour connaître les dates, rapprochez-vous de votre Antenne CE, votre  
Agence Mutuelle Entrain ou sur le site internet.

Contact : Franck DUMONT – Militant Mutualiste Mutuelle Entrain



[www.mutuelle-entrain.fr](http://www.mutuelle-entrain.fr)

0 809 40 54 54

Service gratuit  
+ prix appel

Mutuelles  
de France

